École Saint-André-Apôtre

SÉANCE # 1
Conseil d'établissement – École St-André-Apôtre
10 octobre 2024 19h

PRÉSENTS :

Membres parents :	**Membres de l'équipe-école**
Samuel Lapointe Présent	Caroline Huot Présente
Marie Auroy Présente	Valérie Tremblay Présente
Safia Tabit Présente	Anne Lavigne-Descôteaux Présente
Guillaume Felx Présent	Christine Lafleur Présente
Florent Hernandez Présent	Josée Vinette Présente
Anis Boubaker Absent	Sylvie Auger Absente
Alexandre Guay Présent	Alejandra Valencia Présente

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Caroline Cloutier, directrice.

Monsieur Thierry Melinge, directeur adjoint

SONT ABSENTS :

Anis Boubaker

Sylvie Auger

1. **Ouverture de la réunion / vérification du quorum**

On a le Quorum. La séance est ouverte à 19h30

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Aucun commentaire suite à la lecture de l'ordre du jour. Point 9.3 reporté
Adopté à l'unanimité.(voir ODJ en annexe)

3. **Parole au public**

Pas de public

4. **Mot de bienvenue et présentation des membres**

Tour de table, les membres se nomment et se présentent.

5. **Adoption du compte-rendu juin dernier**

Reporté

6. **Suivis**

Demande de subvention déposée au ministère pour la cour de l'annexe, +/- 100 000 $. Pas encore de réponse du ministère.

7. **Élections**

7.1. Élection d'un président ou présidente du CÉ 24-25
M. Lapointe propose son nom. Adopté à l'unanimité.

7.2. Élection d'un vice-président ou vice-présidente
M. Hernandez se propose ainsi que M. Guay. Il y aura vote. Mme. Lavigne .Descoteaux demande un vote secret. Les deux candidats sortent du local. Élection de M. Alexandre Guay. Adopté à la majorité.

7.3. Secrétaire des séances
M.Felx se porte volontaire. Adopté à l'unanimité.

7.4. Élection d'un représentant ou représentante au comité de parents CSSDM
Mme Tabit se propose. Adopté à l'unanimité

7.5. Élection d'un substitut ou d'une substitut au comité de parents CSSDM
M.Lapointe s'offre. Adopté à l'unanimité.

8. **Objets de décision**

8.1. Sorties éducatives (approbation)
Sortie à l'ecomuseum pour le 1er cycle. Prix demandé : 15 $.
Musée des Beaux-Arts contribution des parents 10$. Archeofun proposé.
Contribution de 30$ demandée pour le tout (Neurones Atomiques, Musée des Beaux-Arts et Archeopfun)
L'école va contribuer si nécessaire aux familles qui ne peuvent contribuer.
Sortie du 31 octobre 13 $ demandé pour le Jardin Botanique, planétarium, insectarium.
Mme. Lavigne .Descoteaux propose la venue d'un auteur Jeunesse pour un atelier. 3$ demandés aux parents.

Archéofun uniquement, 3 $ demandé.

Sortie au bois de Liesse pour les classes DGA 10 $ demandés aux parents.
Madame Cloutier, propose une façon différente de présenter les activités et sorties, on discute d'un tableau qui sera fait par Mme Tremblay.
Le président propose l'adoption du coût de toutes les demandes.
Mme Lavigne Descoteaux propose un document pour rester bien au fait des montants demandés aux parents.
M.Guay demande s'il y a un maximum d'activités/sorties offertes.
Mme. Lavigne Descoteaux nomme que non.
Mme. Tabit demande s'il y a un maximum qui peut être demandé à la fondation par élève.
Réponse : 35$
Approuvé à l'unanimité.

8.2. Approbation campagnes de financement Fondation
Activités de financement : Campagne de Noel en ligne. Campagne en cours : vente de légumes.
M.Felx demande qu'elle est la proportion donnée à la fondation. Mme Couture répond que ça dépend des ventes.
Chaque campagne sera discutée au CE. M. Felx demande la possibilité de contacter la fondation pour proposer une opportunité en lien avec son travail : vente de café.
La campagne de Noel est approuvée à l'unanimité.

8.3. Calendrier des séances
Le président propose les nouvelles dates des CE
Mardi 5 novembre 2024
Mercredi 11 décembre 2024
Jeudi le 23 janvier 2025
Lundi le 10 février 2025
Mercredi 19 mars 2025
Lundi 14 avril 2025
Mardi 13 mai 2025
Mercredi 11 juin 2025
Adopté à l'unanimité.

8.4. Régie interne CÉ St-André-Apôtre (incluant gestion documentaire des séances)
Le président le mettra à jour. Ce point est reporté.

9. Objets de discussion

9.1 Déclaration annuelle d'intérêts
Tous doivent signer.

9.2 Gestion de l'occupation du parc-école
Le parc est ouvert à la communauté ce qui cause une problématique aux heures du dîner et après les classes alors que des enfants qui ne sont pas inscrits au sdg sont surveillés par les éducatrices. Problème avec le ratio pour les éducatrices. Problème d'inéquité avec les parents qui ont payé pour ce service.

Présentement il y a sensibilisation faite aux parents que dans la mesure du possible, ne pas envoyer les enfants au parc si leur enfant n'est pas inscrit au service de garde et qu'il n'est pas accompagné.

Le service juridique a été consulté pour déterminer si un document légal existe pour l'utilisation exclusive du parc école pendant les heures d'école. Vérification faite, il n'y a pas d'entente récente et l'existante n'en fait pas mention. Le CSSDM verra à savoir si l'entente doit être réouverte si jamais des enjeux demeurent ou s'ajoutent.

9.3 Notre code de vie et gestion du risque dans la cour d'école
Reporté
9.4 Gestion du fonds 4
Il y aurait plus ou moins 50 000 dans le fonds 4. Ce fonds est géré par le CE. La procédure pour l'utilisation des fonds peut changer d'année en année.
9.5 Activités parascolaires à l'école
Parents bénévoles s'occupent d'une activité Hockey sur glace 9 réponses reçues. Parents rencontrés le 16 octobre. On recherche un minimum de 12 élèves. .

10. Objet d'information

11.

Direction
10.1 Suivi de la rentrée/déclaration de la clientèle
441 élèves cette année.

10.2 Formation obligatoire des nouveaux membres du CÉ
Le lien sera envoyé aux membres.
10.3 Projet éducatif, plan de lutte
On se penche sur la résolution des problèmes en mathématiques. Le plan de lutte a été retravaillé et mis au goût du jour, objectif de diminuer la violence verbale.
10.4 Services complémentaires à l'école
Un poste TES n'est toujours pas comblé. Ce n'est pas possible d'Aller au privé. Le poste d'enseignant en 5e année n'est toujours pas comblé. Poste en orthophonie non-comblé.
10.5 Suivi sur le budget de l'école
L'année passé on a terminé en déficit. La grève a contribué au déficit.
10.6 OPP
10.7 Personnel enseignant
10.8 Service de garde
Sylvie Absente.

11 Correspondance

12 Varia

13 Levée de la réunion
20h57

Adopté à l'unanimité

Annexe

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. PAROLE AU PUBLIC

Pas de public

4. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DES MEMBRES

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE JUIN 2024

propose

Adopté à l'unanimité

6. SUIVIS

6.1. Projet cour d'école annexe

7. ÉLECTIONS

7.1. Élection d'un président ou présidente du CÉ 24-25

7.2. Élection d'un vice-président ou vice-présidente

7.3. Secrétaire des séances

.

7.4 Élection d'un représentant ou représentante au comité de parents CSSDM

7.5 Élection d'un substitut au comité de parents CSSDM

8. OBJET DE DÉCISIONS

8.1. Sorties éducatives

8.2. Approbation campagnes de financement de la Fondation

8.3. Calendrier des séances

8.4. Régie interne CÉ St-André-Apôtre

Il est proposé par que les séances du CÉ aient lieu aux dates suivantes :

Adopté à l'unanimité

9. OBJET DE DISCUSSION

9.1. Déclaration annuelle d'intérêt

Madame Cloutier demande aux membres du CÉ de lui remettre la déclaration d'intérêt signé.

9.2 Gestion de l'occupation du parc-école
9.3 Notre code de vie et gestion du risque dans la cour d'école
9.4 Gestion du fonds 4
9.5 Activités parascolaires à l'école

10. OBJET D'INFORMATION

.

11. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

12. VARIA

Aucun point en varia

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Initiales de la Présidence

La séance prend fin à

Samuel Lapointe

Président(e)

Caroline Cloutier

Directeur(trice)

Initiales de la Présidence

Initiales de la direction